

Encouragement du cinéma du Pour-cent culturel Migros dès le 20 janvier 2017

Le Pour-cent culturel Migros réoriente les axes principaux de son encouragement du cinéma sur la promotion de la relève et d'auteurs de scénarios.

Il promeut la création cinématographique suisse au moyen des cinq mesures de soutien suivantes:

1. Aide à la postproduction (mesure élargie dès le 20 janvier 2017)

Les productions obtiennent un solde de financement pour les frais de postproduction. Ceci doit permettre que des films suisses professionnels indépendants puissent être terminés de manière optimale. Le choix des projets qui seront encouragés est motivé d'une part par des critères formels, d'autre part par le jugement d'une commission d'experts chargée de visionner un premier montage des films. L'accent est mis sur des films produits par la relève. Le budget maximal d'un film documentaire autorisé à déposer une demande se monte à 700 000 francs, alors que pour un film de fiction ou d'animation, ce montant ne dépassera pas 2 millions de francs. Le montant maximal de l'aide est de 50 000 francs par film.

2. Promotion de festivals du film (mesure élargie dès le 20 janvier 2017)

Les festivals du film suisses reçoivent une contribution de soutien pour leur promotion durable de la relève cinématographique et/ou d'auteurs de scénarios suisses.

3. Promotion du développement d'idées de longs métrages de fiction (mesure élargie dès le 20 janvier 2017)

Les auteurs de scénarios peuvent obtenir une contribution de soutien de 15 000 francs pour le développement du traitement. Ils bénéficient en plus d'un programme de mentoring international. Lorsque l'auteur peut prouver qu'il a obtenu le financement pour un scénario sur la base du traitement ainsi élaboré, la poursuite du mentorat lui est garantie jusqu'à ce que le scénario soit terminé. Le but de cette aide est de permettre une plus grande audace dans le processus de création de scénarios, de relever à long terme la qualité de ceux-ci et de contribuer à la professionnalisation des auteurs de scénarios.

4. Concours du Pour-cent culturel Migros documentaire-CH

Afin d'offrir au cinéma documentaire suisse une plateforme prometteuse et de stimuler le discours portant sur de grands sujets de société, le Pour-cent culturel Migros organise tous les ans, depuis 2010, un concours en deux étapes consacré au film documentaire. Dans un premier temps, trois projets sont sélectionnés et reçoivent chacun un soutien de 25 000 francs pour amener le film au stade de la production. Un deuxième tour permet de désigner le projet gagnant qui est ensuite intégralement financé par un soutien supplémentaire de la SRG SSR. Le concours documentaire-CH est soutenu par Engagement Migros – un fonds de soutien du groupe Migros. La dernière édition du concours aura lieu en 2019.

5. Nouvelles perspectives (nouvelle mesure dès le 20 janvier 2017)

Les nouvelles techniques audiovisuelles numériques remettent en question les limites classiques de la narration, de la distribution et de la production. Le Pour-cent culturel Migros soutient des projets de films offrant de nouvelles perspectives et donnant des impulsions pour le développement du film: de la production à la diffusion, en passant par l'exploitation. Sont par exemple soutenus les projets de films dans le domaine numérique, tels que la réalité virtuelle, la VOD, les films interactifs ou les festivals en ligne, mais aussi des approches analogiques novatrices dans des domaines tels que le développement du sujet, la diffusion ou la promotion de la relève.

Dépôt de demande en ligne, directives et informations supplémentaires sur l'encouragement du cinéma du Pour-cent culturel Migros:

www.pour-cent-culturel-migros.ch/encouragement-du-cinema